

PLACEMENT D'UN CONTENEUR

Demandeur :

Date :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

N° T.V.A. : R.C. de N° :

AU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS
DE LA VILLE DE SAMBREVILLE^(*) - SOMBREFFE^(*).

Placement d'un conteneur face à l'immeuble situé :

.....

Messieurs,

Par la présente, je sollicite l'autorisation de placer un conteneur sur la voie publique

Date du début du placement :

Date de fin du placement :

Nombre de jours :

En cas de placement d'une signalisation, celle-ci sera fournie par l'Administration Communale aux conditions suivantes :

- Paiement de 2 €uros par lampe, par panneau, par barrière et ce par jour
- Paiement de 8 €uros pour le forfait de transport
- Paiement de 20 €uros de caution par panneau et par lampe
- Paiement de 40 €uros de caution par barrière

La période du vendredi matin au lundi matin est considérée de 2 jours.

Ce tarif a été approuvé par la délibération du conseil communal datée du 18/12/2002.

Je prends connaissance des prescriptions du code de la route suivantes :

- Extraits des prescriptions aux articles 551,4°, 5° et 6° du Code Pénal à l'article 7 du code de la route et à l'Art. 42 de l'Arrêté Ministériel du 25 mars 1977.

- La présence du conteneur sera signalée :

- La nuit, par un éclairage conforme aux prescriptions du Code de la Route.
- En tout temps, par un signal routier de type D1 du côté de la circulation placée à 1,50 mètre de hauteur, d'un signal d'encombrement strié de bandes obliques de couleur rouge et blanc, d'au moins 0,50 mètres ainsi que d'une lampe jaune clignotante.
- Il y a lieu de noter que les entreprises de location de conteneurs seront tenues pour responsables au cas où la signalisation ne serait pas conforme aux prescriptions du Ministère des Communications (Mon. Belge du 20 mai 1993 – Arrêté Ministériel du 30 avril 1993).

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Signature :